

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le 18 janvier 2023

Communiqué de presse de la procureure de la République

Dans le cadre d'une enquête ouverte le 6 septembre 2022 par la section cyber du parquet de Paris des chefs de complicité d'accès frauduleux et maintien frauduleux dans un système de traitement automatisé de données (STAD), complicité d'entrave au fonctionnement d'un STAD, complicité d'introduction frauduleuse de données dans un STAD, complicité de modification frauduleuse de données dans un STAD, complicité d'extorsion en bande organisée et complicité d'association de malfaiteurs en vue de commettre un crime ou un délit puni de cinq ans d'emprisonnement, six interpellations coordonnées ont eu lieu ce jour aux États-Unis (1), au Portugal (1), en Espagne (3) et à Chypre (1).

Les investigations menées par la Division des opérations (C3N) du Commandement de la Gendarmerie dans le cyberspace ont mis au jour le rôle que ces hommes, essentiellement de nationalités russe et ukrainienne, auraient joué dans la création et le développement de l'activité commerciale d'une plateforme d'échanges de crypto-actifs, nommée BITZLATO, permettant la conversion rapide de crypto-actifs de type bitcoins, ethereum, litecoins, bitcoins cash, dashes, dogecoins et tether USD en roubles. Cette solution technique est soupçonnée de servir au blanchiment de fonds obtenus dans le cadre d'activités illégales (escroqueries, ventes sur les marchés du darknet et rançongiciels...).

La dite plate-forme d'échanges possédait un site internet en langue russe mais également en langue anglaise et était accessible à tous les utilisateurs du web, notamment à des clients français. Le site de BITZLATO utilisait au moins un hébergeur en France auprès de qui la société louait des serveurs dédiés. L'action coordonnée des autorités judiciaires et policières des différents pays concernés, notamment les polices judiciaires spécialisées belge, portugaise, chypriote et néerlandaise, le Federal bureau of investigations (FBI) américain et la Guardia Civil espagnole a permis de rendre ce service inopérant ce jour.

Les opérations menées avec l'appui d'Eurojust et d'Europol dans le cadre d'une demande d'entraide européenne ont également permis à ce jour la saisie de plus de 16 millions d'euros d'avoirs criminels.

Au delà des interpellations et des saisies immédiates, l'effet recherché par ces investigations est de dessiner les circuits de blanchiment de la criminalité organisée internationale. Ces investigations ont permis d'assister à des transactions pour partie illicites en lien avec la cybercriminalité notamment. Les

données captées concernant plus de 5000 hits seront exploitées et partagées à l'échelle internationale afin d'affiner la connaissance et la compréhension des phénomènes criminels.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr